

# Pourquoi et comment aménager le territoire?

**Aménagement du territoire** : Actions et politiques publiques pour réduire les inégalités entre les territoires qui influent sur la répartition des populations, des activités et des équipements dans un espace donné.

## Aménager pour répondre aux inégalités croissantes du territoire métropolitain

### L'organisation du territoire français et ses aménagements

#### Des aménagements pour renforcer les points forts :

##### - IMPORTANCE DES 15 métropoles :

Elles exercent une aire d'influence importante en regroupant les emplois qualifiés, les activités de haute technologie, les divers moyens de communication. zones périphériques à proximité sont délaissées et en voie de désertification

##### - Des pôles de compétitivité dans les métropoles pour l'innovation :

**Pôle de compétitivité créé par l'État en 2005** : mise en relation dans un espace donné et sur des projets communs d'industriels, d'universités et de centres de recherche publique ou privée afin de soutenir l'innovation. **Aerospace Valley** en est un exemple.

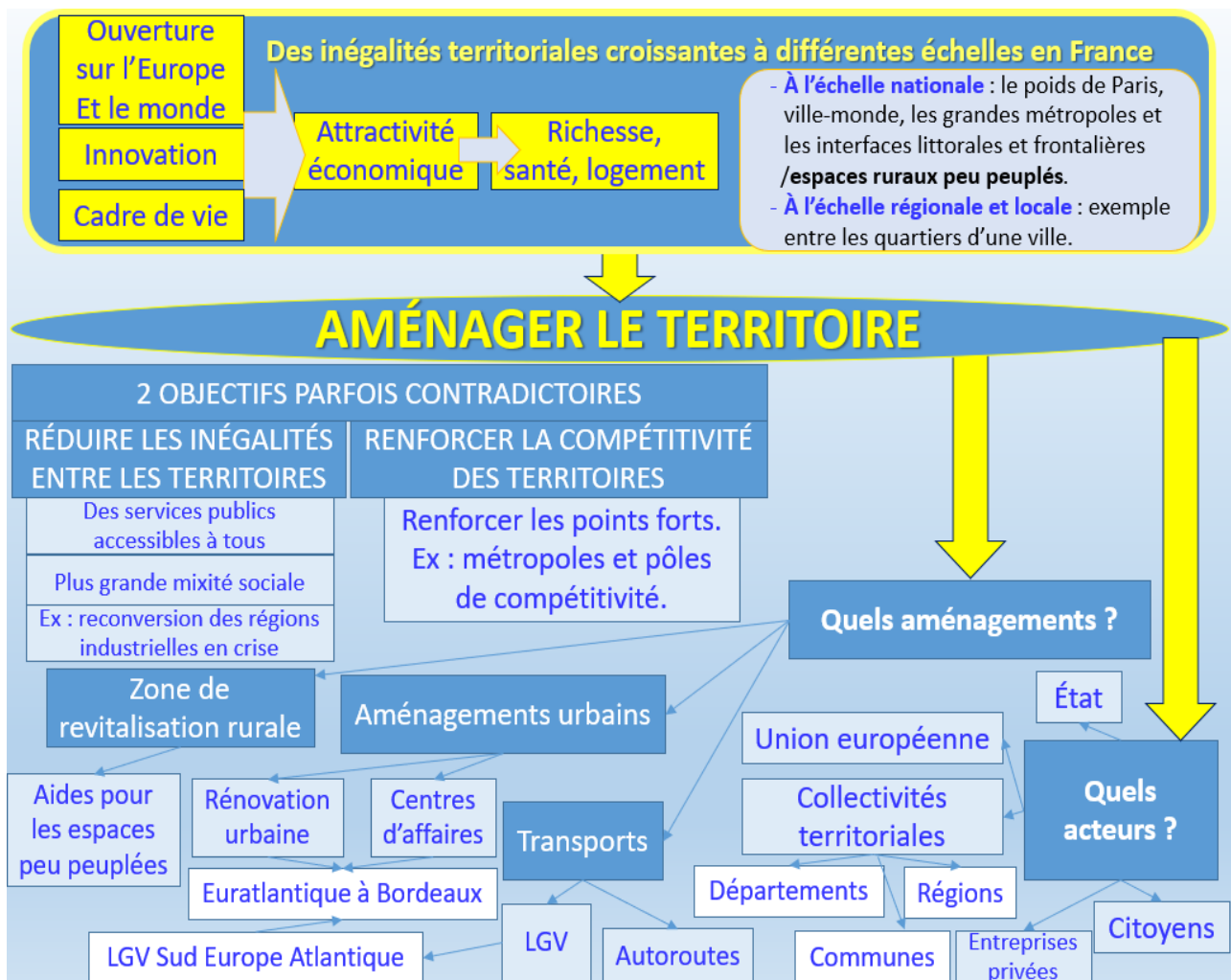
#### Des aménagements pour réduire les inégalités du territoire :

##### - Politique de reconversion des anciennes régions industrielles du nord.

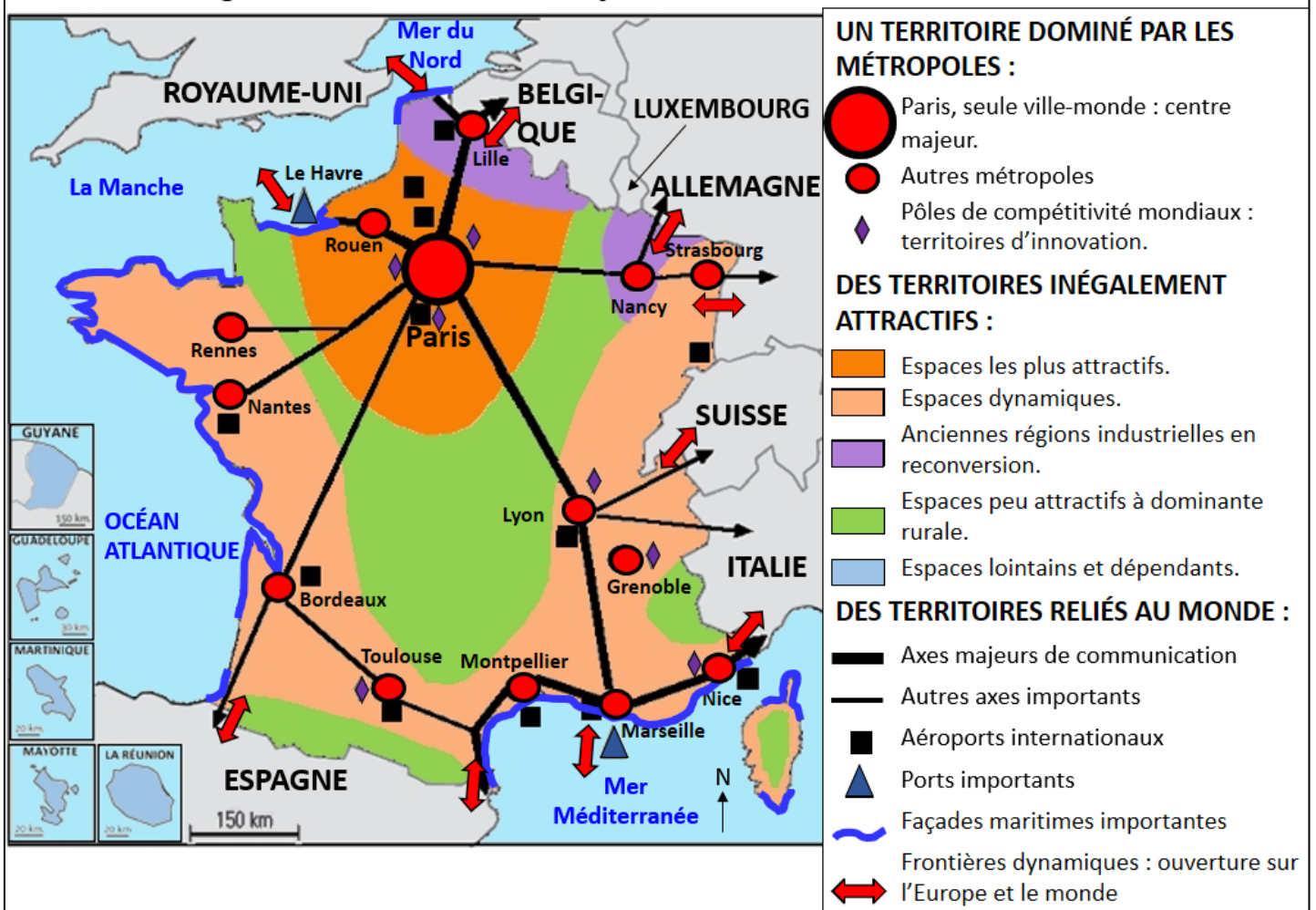
##### - Politique de la ville pour aider les quartiers en difficulté

##### - Des zones de revitalisation rurale pour aider les espaces peu peuplés en difficultés

**Zone de revitalisation rurale (ZRR)** : territoire rural qui rencontre des difficultés économiques. Les entreprises qui y sont implantées peuvent bénéficier d'avantages fiscaux, notamment lors de leur création.



## L'organisation du territoire français



L'organisation du territoire français est encore largement dominée par l'agglomération parisienne. La mondialisation fait émerger certains espaces (métropoles, littoraux, espaces frontaliers), alors que d'autres espaces (espaces peu peuplés à dominante rurale, territoires ultramarins...) moins bien intégrés à la mondialisation sont plus en difficulté.

**Aménager** le territoire vise donc à prendre en compte une **double logique** : **réduire les inégalités territoriales** tout en **renforçant les points forts** (Paris, les pôles de compétitivité...).

**Les acteurs** que sont l'État, les collectivités territoriales (communes, départements, régions) et l'Union européenne mais aussi les entreprises privées et les citoyens ont un rôle à jouer dans cet aménagement.

# Aménager les territoires ultramarins français : des territoires spécifiques

**Territoire ultramarin** : Ensemble des territoires situés en outre-mer :

**DROM** (département et région d’Outre-Mer), **COM** (Collectivités d’Outre-Mer qui jouit d’une autonomie partielle, plus ou moins avancée) ...

**- Des caractéristiques spécifiques :**

- **Éloignement de la métropole.**
- **Tous des îles sauf la Guyane et éparpillés**
- **Grande biodiversité** : récifs coralliens et forêt amazonienne en Guyane.
- **Contraintes et risques naturels forts** : **cyclones** tropicaux, relief escarpé à l’intérieur des îles, séismes, et volcans.
- **Moins développés que la métropole** : tourisme balnéaire et agriculture concurrencés, et chômage plus élevé.
- **Plus développés que les États voisins** : espaces attractifs pour les États voisins (immigration illégale).

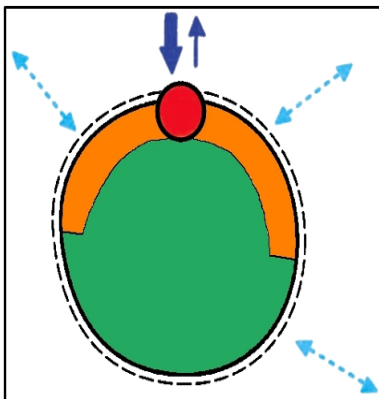
**- Des liens étroits avec la métropole :**

- **Échanges commerciaux importants avec la métropole.**
- **Liaisons aériennes nombreuses.**
- **Aides de la métropole et de l’Union européenne** : **transferts financiers** importants de la métropole et **aides de l’Union européenne** par le FEDER et le FEADER pour le développement des territoires ultramarins.
- **Faible intégration régionale** : peu de relations avec les États voisins.

**- Des aménagements spécifiques :**

- **Pour développer les activités économiques** : aménagements liés au tourisme...
- **Pour réduire les inégalités socio-économiques** : programmes d’aménagement urbain (rénovation, équipements...)
- **Pour réduire la discontinuité géographique** : Infrastructures de transports (aéroports, ports, ponts, routes...) comme par exemple la **nouvelle route du littoral à La Réunion**.

**Schéma des territoires ultramarins français**



- Capitale, porte d’entrée.
- Insularité et isolement.
- Bande littorale mise en valeur : urbanisation et tourisme balnéaire.
- Intérieur en grande partie délaissé : relief escarpé, volcans, forêts tropicales, parcs naturels.
- ↔ Relations déséquilibrées et étroites avec la métropole éloignée (discontinuité géographique).
- Faible intégration régionale : peu de relations avec les autres États de leur région.

**ZEE (zone économique exclusive) :**  
espace maritime s’étendant depuis les côtes d’un État jusqu’à 200 milles marins (370 km)

## Les territoires ultramarins français



- |  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>1. Des statuts variés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ France métropolitaine</li> <li>◆ DROM</li> <li>■ COM</li> <li>○ Autre statut</li> </ul> | <p><b>2. Atout géostratégique pour la métropole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2e ZEE du monde</li> <li>◆ Bases militaires françaises hors de la métropole</li> <li>★ Centre spatial de Kourou</li> </ul> | <p><b>3. Éloignement de la métropole</b></p> <p>4300 km Distance de la métropole</p> |
|--|---|--|